

**ACCESS**PROD

[www.mes-demarches.jura.fr](http://www.mes-demarches.jura.fr)

## Déclaration d'accessibilité

07 / 06 / 2024

---

**ACCESS**PROD

[contact@accessprod.com](mailto:contact@accessprod.com)

06 71 18 67 92 / [www.accessprod.com](http://www.accessprod.com)

Le Conseil départemental du Jura s'engage à rendre ses sites internet, intranet, extranet et ses progiciels accessibles (et ses applications mobiles et mobilier urbain numérique) conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005.

À cette fin, le Conseil départemental du Jura met en œuvre la stratégie et les actions suivantes :

- Publication du schéma pluriannuel de mise en accessibilité (en cours de rédaction) ;
- Publication des plans d'actions 2024 - 2026 (en cours de rédaction).

Cette déclaration d'accessibilité s'applique au site [www.mes-demarches.jura.fr](http://www.mes-demarches.jura.fr).

## État de conformité

Le site [www.mes-demarches.jura.fr](http://www.mes-demarches.jura.fr) est partiellement conforme avec [le Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité \(RGAA\)](#), version 4 en raison des non-conformités et des dérogations énumérées ci-dessous.

## Résultats des tests

L'audit de conformité réalisé par la société [AccessProd](#) révèle que :

- **69,09 % des critères du RGAA version 4.1.2 sont respectés ;**
- Le taux moyen de conformité du service en ligne s'élève à 83,5%. Il s'agit de la moyenne du taux de conformité obtenu sur chacune des pages de l'échantillon.

Ce pourcentage correspond à :

- **17** critères non conformes ;
- **38** critères conformes ;
- **51** critères non applicables.

# Contenus non accessibles

## Non-conformités

- Les images ne sont pas toutes correctement ignorées par les technologies d'assistance lorsqu'elles sont décoratives ;
- Certaines images porteuses d'informations ne possèdent pas d'alternatives textuelles ;
- L'étape en cours du processus de demande d'allocation n'est indiquée que par la couleur ;
- Le succès des critères de création du mot de passe ne sont compréhensibles que par la couleur et la forme ;
- Les rapports de contraste de certains textes ne sont pas toujours suffisamment élevés ;
- Certains scripts doivent être corrigés pour être compatibles avec les technologies d'assistance comme par exemple :
  - les fenêtres modales ;
  - certains boutons dont celui du menu en version mobile ;
  - la restitution des messages d'erreur.
- Les titres de page (onglet du navigateur) ne sont pas toujours pertinents lors d'erreurs de saisie des formulaires ;
- Des balises de structure sont utilisées pour afficher des paragraphes de texte ;
- Des paragraphes vides sont utilisés uniquement à des fins de présentation ;
- Certaines listes d'éléments ne sont pas correctement structurées ;
- Certaines balises et certains attributs servant à la présentation de l'information sont présents dans le code source généré de certaines pages ;
- Les déclarations de couleurs de fond d'élément et de police ne sont pas correctement utilisées ;
- Certains liens ne sont pas suffisamment visibles par rapport au texte environnant ;
- Certains champs de formulaire n'ayant pas d'étiquettes visibles ne possèdent pas de passages de textes permettant de comprendre la nature de la saisie attendue ;
- Certains formulaires sont indiqués comme obligatoires avec seulement un astérisque, ce qui n'est pas compréhensible par tous les utilisateurs ;
- Certains formulaires ne possèdent aucune indication de champs obligatoires ;

- Le remplissage automatique de certains champs de formulaire contenant les données de l'utilisateur n'est pas conforme ;
- Les fichiers en téléchargement ne sont pas tous compatibles avec les technologies d'assistance.

## Dérogations pour charge disproportionnée

Aucune dérogation.

## Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité

Les fichiers disponibles dans des formats bureautiques publiés avant le 23 septembre 2018 ne sont pas soumis à l'obligation d'accessibilité.

# Établissement de cette déclaration d'accessibilité

Cette déclaration a été établie le 07 juin 2024.

## Technologies utilisées pour la réalisation du site web

- HTML 5
- CSS
- JavaScript

## Environnement de test

Les vérifications de restitution de contenus ont été réalisées sur la base de la combinaison fournie par la base de référence du RGAA, avec les versions suivantes :

- Firefox 126 et NVDA 2024.1
- Chrome 125 et NVDA 2024.1
- Firefox 126 et JAWS 2024
- Safari 17.5 et VoiceOver (OS 14.5)
- Chrome 125 et TalkBack 15 (Android 14)

## Outils pour évaluer l'accessibilité

Les outils suivants ont été utilisés lors de l'évaluation :

- Colour Contrast Analyser
- Outils pour développeurs intégrés aux navigateurs
- Barre Web Developer

## Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité

- [Page « Accueil »](#)
- [Page « Inscription »](#)
- [Page « Création du compte »](#)
- [Page « Connexion »](#)
- [Processus « Simulateur »](#)
- [Processus « Demande d'allocation »](#)
- [Page « Mes démarches »](#)

## Retour d'informations et contact

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le responsable du site [www.mes-demarches.jura.fr](http://www.mes-demarches.jura.fr) pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

- Appelez le conseil départemental au numéro 03 84 87 33 00
- Contacter le Conseil départemental du Jura, 17 rue Rouget de Lisle 39000 Lons-le-Saunier

## Voies de recours

Si vous constatez un défaut d'accessibilité vous empêchant d'accéder à un contenu ou une fonctionnalité du site, que vous nous le signalez et que vous ne parvenez pas à obtenir une réponse de notre part, vous êtes en droit de faire parvenir vos doléances ou une demande de saisine au Défenseur des droits.

Plusieurs moyens sont à votre disposition :

- Écrire un message [au Défenseur des droits](#)
- Contacter [le délégué du Défenseur des droits dans votre région](#)
- Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre) Défenseur des droits Libre réponse 71120 75342 Paris CEDEX 07